

Tout d'abord, monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas étudier en profondeur, puisque le temps ne me le permet pas, cette question très importante de l'embauche des étudiants au cours de l'été. Il existe évidemment une contradiction flagrante entre les dires du ministre et ceux de son secrétaire parlementaire, relativement à leur attitude et aux statistiques données.

Je voudrais tout de même relever un des arguments qui ont été avancés et qui, à mon avis, est totalement ridicule. Il illustre bien la confusion qui règne non seulement au sein du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, mais également au sein du parti libéral, puisque le secrétaire parlementaire est, je crois, autorisé par le ministre à parler au nom de son ministère.

Il nous a dit, à un moment donné, que le ministère et le ministre sont parfaitement au courant de ce qui se passe au sujet de la main-d'œuvre étudiante au Canada. Alors, si c'était vrai, je me demande pourquoi le ministre ne pouvait pas répondre à ma question cet après-midi, alors que je lui demandais quel était le nombre d'étudiants qui, pour l'été prochain, cherchent du travail.

Le ministre me répondait très clairement qu'il n'était pas au courant et qu'il n'avait pas les renseignements en main, ce qui prouve donc qu'il existe une différence quant aux renseignements et une certaine confusion dans les communications entre le ministre et son secrétaire parlementaire.

Après avoir reproché à l'opposition de ne pas faire de suggestions, le député a continué son discours et quelques minutes plus tard il a dit que les suggestions de l'opposition coûteraient cher au gouvernement. Alors, il blâme l'opposition de vouloir suggérer des solutions concrètes pour faire disparaître le chômage et il vante le ministre en disant qu'il a porté de 80 millions à 197 millions les sommes d'argent qui seront allouées pour la formation technique des adultes. Ceci prouve encore une fois qu'il existe une contradiction flagrante, puisque, d'une part, il blâme l'opposition de vouloir suggérer des solutions qui vont coûter cher au gouvernement et, d'autre part, plus tard, il vante le ministre qui hausse de 100 millions les sommes allouées pour la formation technique.

• (9.40 p.m.)

Alors, j'essaie de comprendre tout ce fouillis de contradictions...

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre. L'honorable secrétaire parlementaire

du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration invoque le Règlement.

M. Loiselle: Si j'ai bien compris, l'honorable député de Sainte-Marie me reproche de demander à l'honorable ministre de dépenser 100 millions de dollars. A mon avis, le député a mal compris. J'ai dit, tout à l'heure, que le ministère de la Main-d'œuvre, cette année, dépense 197 millions de dollars pour la formation professionnelle et 100 millions de dollars pour la construction d'écoles techniques.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre. L'honorable député de Sainte-Marie.

M. Valade: Je regrette que le député de Saint-Henri n'ait encore rien compris. Je donnerai des explications plus tard.

Monsieur l'Orateur, je ne crois pas devoir m'attarder à la question de l'emploi des étudiants, dont mes collègues ont beaucoup parlé au cours de ce débat. Je vais cependant aborder la substance même de cet amendement, qui touche véritablement à la situation du chômage, dans un sens très général.

Je constate à regret que le chômage atteint actuellement des proportions excessivement dangereuses pour l'économie canadienne et particulièrement pour celle du Québec.

Le gouvernement n'a pas manifesté l'intention de faire quoi que ce soit en vue de diminuer ce fléau, qui affecte d'une façon très particulière la province de Québec. Au cours de la journée, les journaux ont annoncé que le port de Montréal serait probablement forcé de suspendre son activité au cours de la saison courante, ce qui va sûrement plonger dans le chômage des milliers de débardeurs, de manœuvres et d'autres employés.

Au cours des séances de la Chambre, nous avons, depuis quelques semaines, demandé au ministre des Transports (M. Hellyer) de nous dire quelles mesures il entendait prendre en vue d'éviter ce désastre économique qui menace la métropole canadienne.

En considérant le chômage qui sévit actuellement au Québec, les déclarations irréfléchies de certains ministres sont de mauvais augure pour l'économie de la province de Québec.

Je voudrais ici me reporter à la déclaration excessivement irresponsable et dommageable que faisait récemment le ministre du Travail (M. Mackasey). Je l'ai vu tout à l'heure à la Chambre et il a probablement dû s'excuser, alors qu'il tentait de disculper le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, de même que le gouvernement de leur inaction dans le domaine de l'embauche au Canada, et